

AFFAIRE N° 24/3. - Assainissement 6ème tranche - Approbation du dossier d'adjudication.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La SOCIÉTÉ d'ETUDES de CONSTRUCTION de maisons et d'ouvrages (S. E. C. M. O.) a, sur ma demande, établi un projet pour la réalisation de la 6ème tranche d'assainissement.

Cette 6ème tranche comprendra la réalisation :

1° - de réseaux eaux pluviales :

- rue Jules Olivier (entre les rues Monseigneur de Beaumont et Maréchal Leclerc) ;
- rue Charles Gounod (entre la rue Pasteur et la rue des Sables et sa continuation rue de la Batterie, rue Neuve jusqu'à l'exutoire en mer en traversant le Boulevard Lancaster).

2° - de réseaux eaux usées :

- rue Jules Olivier (entre les rues Monseigneur de Beaumont et Maréchal Leclerc) ;
- rue Charles Gounod (entre les rues Maréchal Leclerc et des Sables) ;
- rue de la Batterie (entre les rues Neuve et des Sables et le Boulevard Lancaster) ;
- rue Malartic (entre les rues Bertin et Général de Gaulle).

3° - la réfection définitive des chaussées et trottoirs des rues intéressées.

Le financement de cette opération sera assuré par une Subvention du MINISTÈRE de l'INTÉRIEUR et par un emprunt qui a été contracté auprès de la CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser à lancer l'adjudication.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Affaire
Saint-Denis, le 7 Janvier 1972
Par le Dépt
Le Secrétaire Général
Signé : B. Grass
Par copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
R. Persy